



LE
CARREAU
DU TEMPLE



PACT(e)

Résidences d'artistes

en entreprises





PACT(e)

Résidences d'artistes

en entreprises



- p. 3 PACT(e), résidences d'artistes en entreprises
- p. 4 La création artistique en entreprise, un coefficient multiplicateur d'innovations
- p. 8 PACT(e), mode d'emploi
- p. 10 La Biennale PACT(e)
- p. 10 Nos partenaires
- p. 13 Infos pratiques

Julien Monnerie en résidence PACT(e)
chez Tartaix Métaux, Paris et TPU Industrie,
Chelles, 2018.

Photo © Paul Nicoué, Le Carreau du Temple, 2018



PACT(e) RÉSIDENCES D'ARTISTES EN ENTREPRISES

Totalement rénové et réinventé voici cinq ans, le Carreau du Temple est un espace hors normes, qui décloisonne, rassemble et élargit le champ des possibles en s'affranchissant des frontières disciplinaires et sociales. Un espace pluriel, atypique dans lequel cohabitent spectacles, résidences d'artistes, sport, festival culinaire et art contemporain. Vivre, faire découvrir et partager les disciplines artistiques et sportives auprès des publics dans leur diversité, des amateurs aux professionnels. À l'image de sa programmation éclectique, le Carreau du Temple accueille une pluralité d'acteurs : associations, artistes, scolaires, voisins, chefs cuisiniers, chercheurs, enseignants...

Dans cette dynamique, le Carreau du Temple a créé PACT(e). Ce programme invite des artistes de toutes disciplines (arts visuels, spectacle vivant, littérature contemporaine) à créer leurs œuvres au sein d'entreprises privées et publiques.

Se joue là un mode actif et neuf d'accompagnement de la création contemporaine, qui propose un modèle de production des œuvres mutualisant ressources financières, compétences et savoir-faire d'entreprises de toutes tailles et de toutes activités, réunies autour de projets d'artistes. Le Carreau du Temple impulse les binômes artiste-entreprise et assure le suivi de chaque projet. Sous forme d'exposition, les œuvres issues de ces laboratoires de création sont présentées au public tous les deux ans dans la Halle du Carreau du Temple.

Le programme PACT(e) est une nouvelle forme de soutien à la production artistique, un facteur d'innovation sociale et entrepreneuriale.

Sandrina Martins

Directrice générale du Carreau du Temple



Les bureaux du Onzième Lieu, espace de coworking,
résidence PACT(e) d'Hortense Soichet au Onzième Lieu, Paris, 2018.

Photo © Hortense Soichet, 2018

Usine de traitement des eaux de L'Hajÿ-les-Roses,
résidence PACT(e) de Neil Beloufa chez Eau de Paris.

Photo © Le Carreau du Temple, 2018

LA CRÉATION ARTISTIQUE EN ENTREPRISE, UN COEFFICIENT MULTIPLICATEUR D'INNOVATIONS

Les enjeux qui guident le programme PACT(e) sont nombreux.

Soutenir autrement la création artistique contemporaine

PACT(e) offre une approche globale de l'accompagnement d'artistes, intégrant la création, les relations publiques, l'élaboration de la coproduction avec l'entreprise et la présentation de l'œuvre finale. Par ailleurs, le Carreau du Temple a pour ambition d'offrir à tous une programmation ouverte à toutes les disciplines : arts visuels, arts de la scène, sport, gastronomie, design, *etc.* Il s'agit avec PACT(e) d'élargir ce regard à ce que peuvent concevoir les créateurs en connivence avec les entreprises du territoire, en s'imprégnant de leurs métiers, de leurs savoir-faire et de leurs valeurs. La création est déplacée sur de nouveaux terrains et engendre des recherches d'esthétiques nouvelles.



Contribuer à l'évolution des politiques culturelles à travers un mode de production public/privé innovant

À l'heure où le monde économique change et où la nature du travail est en mutation, il en va de même pour le monde de la culture. Dans une période charnière où les moyens publics diminuent, où la crise économique induit un essoufflement du mécénat, expérimenter, fabriquer, inventer de nouveaux modèles pour la culture s'avère indispensable. L'enjeu du programme PACT(e) est d'apporter des réponses possibles au rapprochement des secteurs publics et privés, en réfléchissant au renouvellement des politiques culturelles et territoriales et aux mutations du monde du travail. PACT(e) innove dans le paysage des programmes dédiés aux entreprises car il se différencie du mécénat classique et du calcul de ses contreparties financières. Le financement est ici croisé entre le Carreau du Temple et la structure d'accueil. Chaque projet est co-construit. La résidence est le fruit d'un pacte tripartite qui lie l'artiste, l'entreprise et le Carreau du Temple autour d'un projet de création artistique.



Vers de nouveaux publics

Certains publics peuvent se sentir éloignés du monde culturel, ayant le sentiment que l'art contemporain ne leur est pas accessible, car ils ne disposent pas des clés de compréhension. À travers PACT(e), le Carreau du Temple fait le pari que bien au contraire, les arts contemporains, qu'ils soient visuels ou vivants, sont à la portée de tous dès lors que les œuvres sont expliquées. Les salariés et usagers des entreprises ont l'opportunité d'être les témoins privilégiés du processus de création d'une œuvre d'art. Dans ce rapport quotidien à l'art, pendant le temps de la résidence, des liens se tissent entre les salariés et les artistes. Des collaborations se créent, des entraides se mettent en place pour favoriser la création artistique. PACT(e) est un formidable outil de sensibilisation à l'art pour les salariés sur leur lieu de travail. Les rapports à l'art sont transformés, l'œuvre devient palpable, le secteur artistique accessible et plus proche des réalités de chacun. Avec ce programme, le Carreau du Temple, apporte une réponse concrète à la question de mixité de nouveaux publics pour le secteur culturel.



Enjeux territoriaux et attractivité

Le Carreau du Temple s'emploie à recomposer un paysage de la vie en ville et de ses pratiques. À ce titre, la centralité du lieu est un véritable atout. PACT(e) propose un maillage original entre centre et périphérie impliquant des entreprises et des partenaires répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le Carreau du Temple agit pour l'attractivité du territoire grâce à la dimension inédite et unique à Paris de ce programme. Les résidences de création PACT(e) sont ouvertes à l'ensemble des structures qu'elles soient des TPE, des PME, des grands groupes ou des organisations publiques. C'est un dispositif de proximité s'attachant à explorer le monde de l'entreprise dans toute sa diversité. Le programme PACT(e) adapte les projets aux spécificités de chacun des acteurs.





Julien Monnerie en résidence PACT(e)
chez Tartais Métaux, Paris et TPU Industrie,
Chelles, 2018.
Photo © Paul Nicoué, Le Carreau du Temple, 2018

Les bureaux du Onzième Lieu,
espace de coworking, résidence PACT(e)
d'Hortense Soichet au Onzième Lieu, Paris, 2018.
Photo © Hortense Soichet, 2018



Florent Audoye en résidence PACT(e) à la CPME
Paris Île-de-France, 2018.
Photo © Paul Nicoué, Le Carreau du Temple, 2018

Usine de traitement des eaux de L'Hay-les-Roses,
résidence PACT(e) de Neil Beloufa chez Eau de Paris.
Photo © Le Carreau du Temple, 2018

PACT(e), MODE D'EMPLOI

Accueillir un artiste en résidence, c'est lui proposer une immersion au sein de son entreprise qui devient alors un terrain d'inspiration, d'expérimentation et une source de savoir-faire.

La résidence aboutit à terme à la production d'une œuvre. La création artistique est ainsi placée au cœur de l'entreprise.

Ces résidences sont pour l'entreprise une opportunité de :

- s'affirmer comme acteur de la vie de la cité et du développement culturel de son territoire ;
- promouvoir une démarche créatrice de lien social en interne et de valorisation des compétences de salariés ;
- contribuer à l'innovation en croisant les compétences de ses équipes avec le regard et le projet d'un artiste.

PACT(e) est un déplacement de la création artistique, générateur d'innovation et de développement pour les artistes et les entreprises.

C'est un partenariat tripartite réunissant un artiste, une entreprise et une structure culturelle.

Quelles entreprises ?

Pour toutes les entreprises depuis les TPE jusqu'aux grands groupes, pour le secteur privé comme le secteur public.

Quel rôle pour le Carreau du Temple ?

Établissement de la Ville de Paris, le Carreau du Temple est à l'initiative du programme.

Il pilote et coordonne PACT(e) :

- en identifiant les différents acteurs avec pour objectif la création d'une dizaine de binômes artiste-entreprise par an ;
- en assurant la direction artistique globale ;
- en co-finançant le projet avec l'entreprise ;
- en accompagnant l'entreprise et l'artiste dans l'élaboration et le développement de la création ;
- en travaillant à la valorisation de chacune des résidences (exposition/édition/communication).

Qui sont les artistes ?

S'appuyant sur son expertise culturelle et sa connaissance des réseaux artistiques, le Carreau du Temple sélectionne pour ce programme un ensemble d'artistes émergents et confirmés issus de disciplines de différents horizons : arts visuels, écritures contemporaines, danse et théâtre.

Quelles sont les modalités ?

Chaque projet de résidence est unique. Il est le fruit d'une co-construction entre l'artiste, l'entreprise et le Carreau du Temple. La résidence est précédée d'une note d'intention de l'artiste et d'une convention tripartite définissant précisément les obligations des partenaires, le calendrier et un budget adapté. Le coût de la résidence varie en fonction du projet et de sa durée.

Et l'œuvre ?

La singularité de ces résidences tient dans leur déploiement hors du cadre de la commande, laissant ainsi un vaste champ d'expérimentation à l'artiste. Il a carte blanche et reste le seul propriétaire de l'œuvre.

L'artiste s'engage au prêt de son œuvre pour tous les événements afférents au programme PACT(e) : présentations au sein de l'entreprise et événements externes selon les modalités définies en amont.

Tous les deux ans, le Carreau du Temple organise une Biennale PACT(e) dans la grande Halle présentant l'ensemble des œuvres issues du programme.



Les ateliers Crystal Group, résidence PACT(e) de Djamel Kokene-Dorléans, Le Blanc-Mesnil, 2019.
Photo © Paul Nicoué, Le Carreau du Temple, 2019

LA BIENNALE PACT(e), PREMIÈRE ÉDITION DU 27 AU 30 JUIN 2019

La Biennale PACT(e), nouveau rendez-vous en 2019, présente dans la Halle du Carreau du Temple les résidences du programme, pour rendre compte de cette approche multimodale de l'accompagnement d'artistes.

Le temps d'un week-end, cette première édition dresse un panorama national des initiatives menées entre art et entreprise. Au programme : une exposition, des performances, et une journée de programmation de tables rondes consacrées aux enjeux des résidences d'artistes en entreprises.

Prix Richelieu x Frieh Associés

À l'occasion de cette première édition, le Comité Richelieu et Frieh Associés créent, avec le Carreau du Temple, un nouveau prix d'art contemporain qui récompense l'un des projets issu du programme PACT(e). Ce prix remis lors de la Biennale, est décerné par un jury composé du Comité Richelieu, de Frieh Associés, du Carreau du Temple, et d'une personnalité du monde de l'art et consiste en une dotation de 5 000 euros.

FRIEH ASSOCIÉS
AVOCATS À LA COUR



NOS PARTENAIRES

Le Carreau du Temple a identifié deux partenaires pour l'accompagner sur le développement du programme PACT(e) auprès des entreprises. La CPME Paris Île-de-France, organisation patronale dédiée exclusivement aux TPE-PME françaises et le Comité Richelieu qui agit pour la promotion d'un écosystème favorable aux TPE, PME et ETI innovantes.

En s'associant au programme PACT(e) ces structures innovent au cœur de leurs actions et favorisent ainsi un rapprochement inédit des réseaux entrepreneuriaux et des réseaux de la culture.

Ces partenariats visent à soutenir et valoriser auprès des entreprises à taille humaine, sur le territoire, les dynamiques portées par la création artistique.





Graphisme © Jean-Claude Chiamale

INFOS PRATIQUES

LE CARREAU DU TEMPLE - ACCUEIL

2 rue Perrée, 75003 Paris
(du lundi au vendredi de 10h à 21h et le samedi de 10h à 19h)
www.carreaudutemple.eu / 01 83 81 93 30

ÉQUIPE DU PROJET

Maëla Bescond – Coordination Biennale PACT(e)
Clémence Houdart – Coordination Résidences PACT(e)
Contact : pacte@carreaudutemple.org

COMMUNICATION

Florence Cognacq – Responsable de la communication
et des relations presse
Contact : f.cognacq@carreaudutemple.org



LE
CARREAU
DU TEMPLE

Établissement
de la Ville de Paris



VILLE DE
PARIS



3
LA
MAIRIE